

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/06/2025 - 14034 - 2016 B 06391 - 823 866 983 - A B F

Comptes annuels

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 17 JUIN 2025
SOUS LE N° 14039

SAS ABF

12 RUE DE LA LOGE

94260 FRESNES

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2021

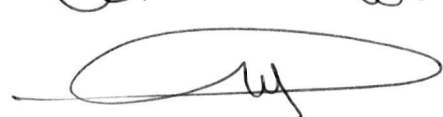
APE : 5610A SIRET : 82386698300013

3CEA Société d'Expertise comptable
7 RUE DES FOSSES

Tel: 01.64.79.72.72

Fax: 09.57.47.56.66

77000 MELUN

Certifié conforme


Désignation de l'entreprise : SAS ABF Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 12 RUE DE LA LOGE 94260 FRESNES Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 8 2 3 8 6 6 9 8 3 0 0 0 1 3 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	N-1
				3 1 1 2 2 0 2 1	3 1 1 2 2 0 2 0
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	75 160 32 670 42 490	49 090
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	98 531 76 488 22 043	33 587
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	818 338 439 526 378 812	473 246
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	19 218 19 218	19 013
TOTAL (II)		BJ	BK	1 011 247 548 684 462 563	574 935
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	4 251 4 251	451
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	72 293 72 293	160 189
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	930 631 930 631	788 846
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 026 2 026	774
TOTAL (III)		CJ	CK	1 009 201 1 009 201	950 260
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	2 020 448 548 684 1 471 764	1 525 196
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	19 218	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :

Désignation de l'entreprise : SAS ABF

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :42...000.....)	DA	42 000	42 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 200	4 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	606 038	520 096
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	73 515	85 942
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	725 752	652 238
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	498 476	634 569
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	164	256
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	85 751	28 445
	Dettes fiscales et sociales	DY	140 476	188 753
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	20 000	20 000
	Autres dettes	EA	1 145	936
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	746 012	872 958
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 471 764	1 525 196
	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	371 279	376 761
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	6
Charges à payer	6
Charges et produits constatés d'avance	6
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	6

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 225
Dettes fiscales et sociales	43 420
Autres dettes	640
Total	53 564

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 026
Total	2 026

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

ABF

Société Par Actions Simplifiée au capital de 42 000,00 €

Siège social : 12 14 RUE DE LA LOGE

94260 FRESNES

823 866 983 RCS CRETEIL

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **EN DATE DU 8 JUIN 2022**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 73 514,52 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 73 514.52 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de 606 037.89 €
- Une somme de 73 514.52 €

affectée en totalité au compte "Report à Nouveau".

qui s'élèvera à 679 552.41 €

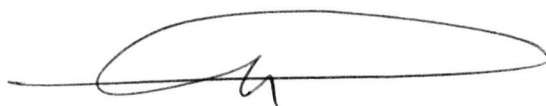
Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2020	0,00				0,00	0,00
	128 998,80	307,14			0,00	0,00

31/12/2019						
31/12/2018	0,00				0,00	0,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a small, stylized mark.